

DOSSIER DE DIAGNOSTIC TECHNIQUE



RÉFÉRENCES	DÉSIGNATION DU BIEN	PROPRIÉTAIRE
Référence dossier : 23GSA491 Réalisé le : 15/06/2023 Référence bien : ENROBES FAC SCIENCES	Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy	UNIVERSITE DE LORRAINE 34 Cours Léopold 54052 NANCY CEDEX

**OBJET DE
LA MISSION**

**REPÉRAGE AMIANTE
AVANT TRAVAUX**

**SYNTHÈSE
DU REPÉRAGE**





SOMMAIRE

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

- 1.1 Désignation de l'immeuble bâti visité
- 1.2 Désignation du propriétaire
- 1.3 Désignation du donneur d'ordre
- 1.4 Opérateur de repérage
- 1.5 Société
- 1.6 Laboratoire d'analyses

2. CONCLUSIONS

- 2.1 Conclusion du repérage
- 2.2 Réserves et commentaires

3. LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S)

- 3.1 Liste des locaux visités
- 3.2 Liste des locaux ou partie(s) de locaux non visité(s) et composant(s) ou partie(s) de composant non inspecté(s)

4. ÉTUDE PRÉALABLE

- 4.1 Programme de travaux du donneur d'ordre
- 4.2 Périmètre défini par le donneur d'ordre
- 4.3 Objectif de la mission
- 4.4 Programme de repérage de la mission
- 4.5 Analyse des documents transmis
- 4.6 Ecart, adjonctions, suppressions par rapports aux normes en vigueur
- 4.7 Plan et procédures de prélèvements

5. CONDITIONS DE REPÉRAGES

- 5.1 Modalités de repérages
- 5.2 Obligations de communication du rapport de repérage

6. RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPÉRAGE

- 6.1 Tableau des mesures
- 6.2 Quantitatif de matériaux amiantés

7. ANNEXES



RAPPORT DE REPÉRAGE DES MATÉRIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT RÉALISATION DE TRAVAUX SUR ENROBÉS

Norme NFX 43-050 et suivant les dispositions de la norme NF ICO 18287.
Norme NF X 46-020 d'Août 2017.

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1.1 DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE BÂTI VISITÉ

Adresse : **Campus SCIENCES**
Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Référence bien : **ENROBES FAC SCIENCES**
Date de construction : **Date du permis de construire non connue**

1.2 DÉSIGNATION DU PROPRIÉTAIRE

UNIVERSITE DE LORRAINE
34 Cours Léopold
54052 NANCY CEDEX

1.3 DÉSIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

UNIVERSITE DE LORRAINE
34 Cours Léopold
54052 NANCY CEDEX

1.4 OPÉRATEUR DE REPÉRAGE

Nom : **M SACCOMANDI Guénaël**
N° de certification : **0963**
Délivré le : **12/04/2021**
Échéance le : **11/04/2028**
Accompagnateur : **M. Limouzin**

*Nota : Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par B.2.C - 24 rue des Prés
67380 LINGOLSHEIM (détail sur www.info-certif.fr)*

1.5 SOCIÉTÉ

Raison sociale : **DIAGOBAN** (SIRET : **88429685600013**)
Adresse : **1 rue René Laennec, 67300 SCHILTIGHEIM**
Assurance : **AXA**
Numéro de police et date de validité : **10825380704 / 31/12/2023**

1.6 LABORATOIRE D'ANALYSES

Raison sociale : **FlashLab Longjumeau**
Adresse : **1, chemin de Saulxier 91160 Longjumeau**
Numéro de l'accréditation Cofrac : **N° 1-5952 - 79892366000012**



2. CONCLUSIONS

2.1 CONCLUSION DU REPÉRAGE

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT	PARTIE DE COMPOSANT	DESCRIPTION	ETAT DE DEGRADATION
Néant	-	-	-	-	-

2.2 RÉSERVES ET COMMENTAIRES

Néant.



3. LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S)

3.1 LISTE DES LOCAUX VISITÉS

Nombre de locaux visités : 1

Extérieur

3.2 LISTE DES LOCAUX OU PARTIE(S) DE LOCAUX NON VISITÉ(S) ET COMPOSANT(S) OU PARTIE(S) DE COMPOSANT NON INSPECTÉ(S)

Nombre de locaux non visités : 0

LOCALISATION	PARTIES DU LOCAL	RAISON
Néant	-	



4. ÉTUDE PRÉALABLE

4.1 PROGRAMME DE TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Réfection de l'ensemble des enrobés du campus Sciences.

4.2 PÉRIMÈTRE DÉFINI PAR LE DONNEUR D'ORDRE

Il s'agit de l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties de locaux n'ayant pu être visités.

4.3 OBJECTIF DE LA MISSION

« Le repérage a pour objectif d'identifier et de localiser tous les matériaux et produits contenant de l'amiante situés dans la zone impactée par les travaux ».

4.4 PROGRAMME DE REPÉRAGE DE LA MISSION

Le programme de repérage est défini par l'arrêté du 16 juillet 2019 et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017. **Extrait de l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 (liste non exhaustive) :**

1 - COUVERTURES, TOITURES, TERRASSES ET ETANCHEITES	Plaques ondulées et planes
	Ardoises, bardeaux bitumineux
	Éléments associés à la toiture
	Éléments sous toiture
	Étanchéité de toiture terrasse
2 - PAROIS VERTICALES EXTERIEURES ET FAÇADES	Fenêtres de toit, lanterneaux, verrières
	Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwich
	Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage
	Façades lourdes y compris poteaux
	Menuiseries extérieures
3 - PAROIS VERTICALES INTERIEURES	Éléments associés aux façades
	Murs et cloisons maçonnes
	Poteaux
	Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)
	Gaines et coffres verticaux
4 - PLAFONDS ET FAUX PLAFONDS	Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques
	Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres
	Plafonds
	Poutres et charpentes
	Poutres et charpentes
5 - PLANCHERS ET PLANCHERS TECHNIQUES	Gaines et coffres horizontaux
	Faux plafonds
6 - CONDUITS ET ACCESSOIRES INTERIEURS	Suspentes et contrevents
	Revêtements de sols
	Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)
7 - ASCENSEURS, MONTE-CHARGES ET ESCALIERS MECANIQUES	Clapets / volets coupe-feu
	Vide-ordures
	Portes et cloisons palières
8 - ÉQUIPEMENTS DIVERS ET ACCESSOIRES	Parois des équipements
	Matériels en machinerie
	Chaudières (mixtes, collectives), chauffe bains, radiateurs gaz modulables, Poêles à bois à fuel, à charbon, Groupes électrogènes
	Convecteurs et radiateurs électriques
	Fusibles à broche
	Canalisations électriques préfabriquées
	Coffres-forts
	Portes de placard, baignoires et éviers métalliques
9 - FONDATIONS ET SOUBASSEMENTS	Jardinières, bac à sable incendie
	Étanchéité des murs enterrés
	Parois verticales et horizontales enterrées
10 - AMENAGEMENTS, VOIRIES ET RESEAUX DIVERS	Conduits et fourreaux
	Conduits, Siphons
	Voiries
	Espaces sportifs
	Aménagements extérieurs



4.5 ANALYSE DES DOCUMENTS TRANSMIS

DOCUMENTS DEMANDÉS	DOCUMENTS REMIS
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :
Néant

4.6 ÉCARTS, ADJONCTIONS, SUPPRESSIONS PAR RAPPORTS AUX NORMES EN VIGUEUR

La mission de repérage s'est déroulée conformément aux prescriptions de la norme NF X 46-020, révision d'Août 2017.

OBSERVATIONS	OUI	NON	SANS OBJET
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	x
Vide sanitaire accessible			x
Combles ou toiture accessibles et visitables			x

4.7 PLAN ET PROCÉDURES DE PRÉLÈVEMENTS

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.



5. CONDITIONS DE REPÉRAGES

5.1 MODALITÉS DE REPÉRAGES

Dans un premier temps, dans le périmètre des travaux, et selon le programme de repérage découlant du programme des travaux envisagés, l'opérateur de repérage recherche la présence de Matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante (MPSCA) faisant indissociablement corps avec le bâti et qui seront sollicités directement ou indirectement par les travaux. Ces MPSCA correspondent entre autres aux parties d'ouvrages ou de composants à inspecter ou à sonder de la liste des matériaux de l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis. Toutefois, cette liste n'étant pas exhaustive, s'il a connaissance d'autres MPSCA, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers.

L'ensemble du périmètre du bien concerné par les travaux doit être inspecté. En cas de défaut d'accessibilité du fait du donneur d'ordre et alors que l'opérateur lui a au préalable demandé les moyens d'accès adaptés, l'opérateur rédigera un pré-rapport.

Lorsque, dans des cas exceptionnels, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage rédige un rapport dans lequel il émet les réserves correspondantes et préconise les investigations approfondies complémentaires qui devront être menées entre les différentes étapes des travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux et parties de locaux situés dans le périmètre des travaux. La définition de Zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO) permet d'optimiser le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse. Les sondages itératifs et comparatifs permettent de déterminer les limites et l'étendue des ZPSO.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux ou produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence ou de l'absence d'amiante. En cas de doute et selon les prescriptions réglementaires et normatives il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

5.2 OBLIGATIONS DE COMMUNICATION DU RAPPORT DE REPÉRAGE

Le présent rapport est à communiquer à toute personne physique ou morale amenée à concevoir, organiser ou exécuter des travaux. Il est rappelé en outre les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 16 juillet 2019 :



6. RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPÉRAGE

6.1 TABLEAU DES MESURES

IDENTIFICATION DE LA ZPSO	N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	LOCALISATION DETAILLEE	COMPOSANT	PARTIE DE COMPOSANT	DESCRIPTION	ETAT DE CONSERVATION	CONCLUSION
ZPSO-001	P001	Extérieur	-	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	-	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	P002	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	P003	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	P004	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	P005	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-006	P006	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	P007	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-008	P008	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	P009	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	P010	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	P011	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	P012	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	P013	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	P014	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)



OBJET DE LA MISSION :
REPÉRAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

IDENTIFICATION DE LA ZPSO	N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	LOCALISATION DETAILLEE	COMPOSANT	PARTIE DE COMPOSANT	DESCRIPTION	ETAT DE CONSERVATION	CONCLUSION
ZPSO-015	P015	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-016	P016	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-017	P017	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	P018	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-019	P019	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-020	P020	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-021	P021	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-022	P022	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-023	P023	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-024	P024	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-025	P025	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-026	P026	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-027	P027	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-028	P028	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-029	P029	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-030	P030	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)



OBJET DE LA MISSION :
REPÉRAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

IDENTIFICATION DE LA ZPSO	N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	LOCALISATION DETAILLEE	COMPOSANT	PARTIE DE COMPOSANT	DESCRIPTION	ETAT DE CONSERVATION	CONCLUSION
ZPSO-031	P031	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-032	P032	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-033	P033	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-034	P034	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-035	P035	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-036	P036	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-037	P037	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-038	P038	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-039	P039	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-040	P040	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-041	P041	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-042	P042	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-043	P043	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-044	P044	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-045	P045	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-046	P046	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)



OBJET DE LA MISSION :
REPÉRAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

IDENTIFICATION DE LA ZPSO	N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	LOCALISATION DETAILLEE	COMPOSANT	PARTIE DE COMPOSANT	DESCRIPTION	ETAT DE CONSERVATION	CONCLUSION
ZPSO-047	P047	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-048	P048	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-049	P049	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-050	P050	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-051	P051	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-052	P052	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-053	P053	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-054	P054	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-055	P055	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-056	P056	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-057	P057	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-058	P058	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-059	P059	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-060	P060	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-061	P061	Extérieur		10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)		Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)



OBJET DE LA MISSION :
REPÉRAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

6.2 QUANTITATIF DE MATÉRIAUX AMIANTÉS

IDENTIFICATION DE LA ZPSO	N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	LOCALISATION DETAILLEE	COMPOSANT	PARTIE DE COMPOSANT	DESCRIPTION	ETAT DE CONSERVATION	QUANTITATIF
Néant	-	-	-	-	-	-	-	-

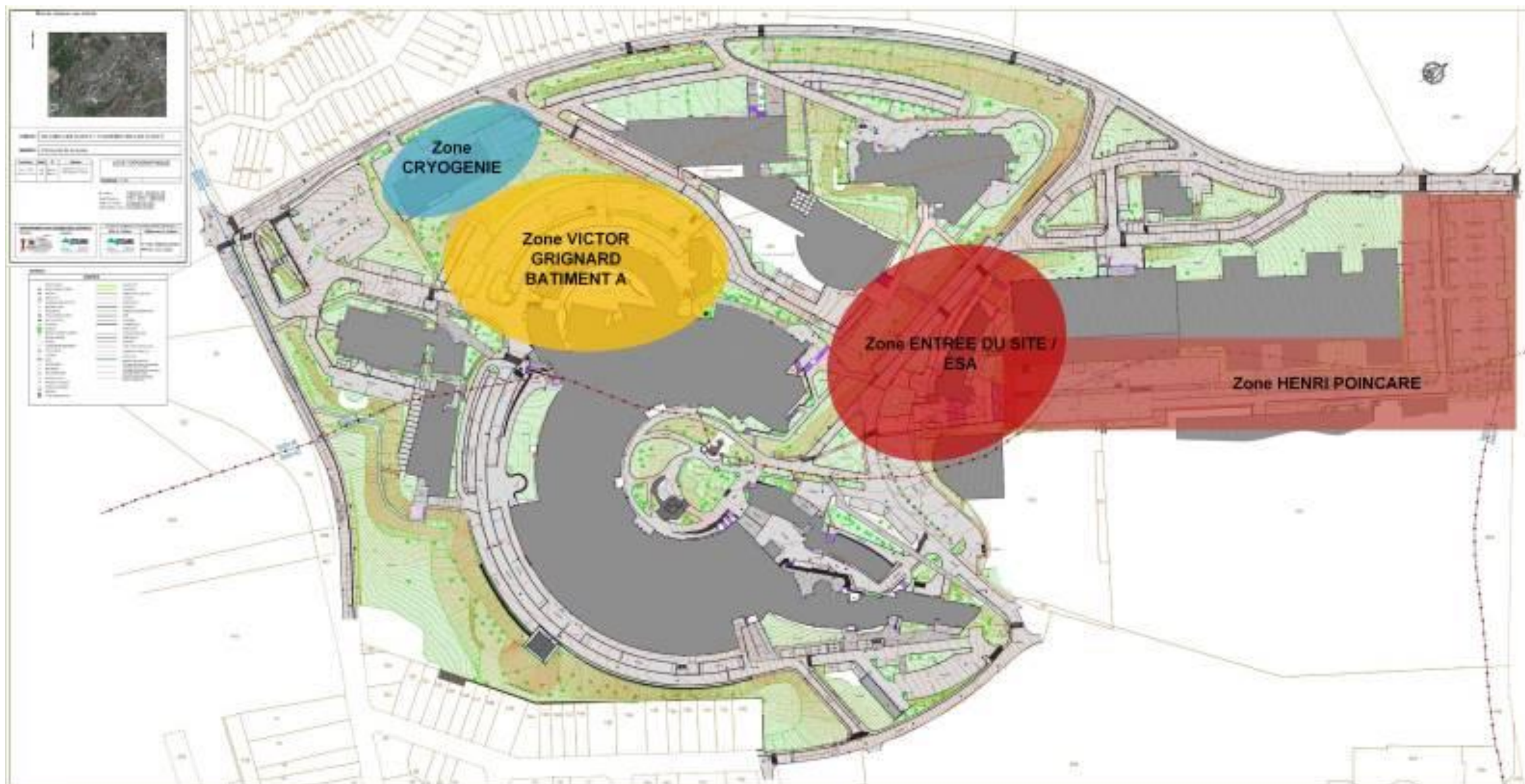


7. ANNEXES

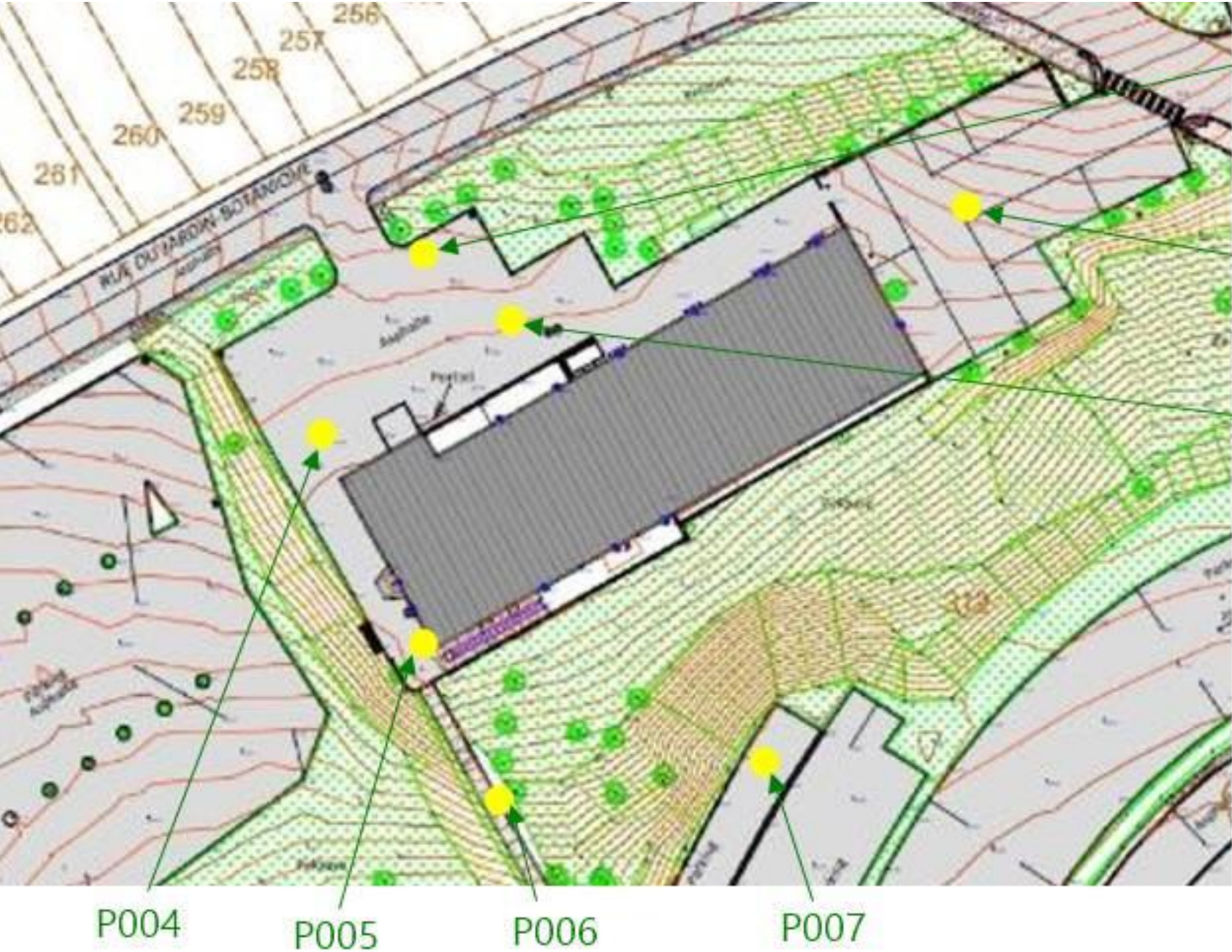
SOMMAIRE

- 7.1 SCHÉMA DE REPÉRAGE
- 7.2 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE
- 7.3 RAPPORT D'ESSAIS
- 7.4 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ
- 7.5 AUTRES DOCUMENTS

7.1 Annexe : SCHÉMA DE REPÉRAGE



LOCALISATION DES ZOOMS – CAMPUS SCIENCES



 P XXX	Localisation d'un prélèvement - Négatif
 ZPSO - XXX	Localisation d'une ZPSO - Négative
 P XXX	Localisation d'un prélèvement - Positif
 ZPSO - XXX	Localisation d'une ZPSO - Positive

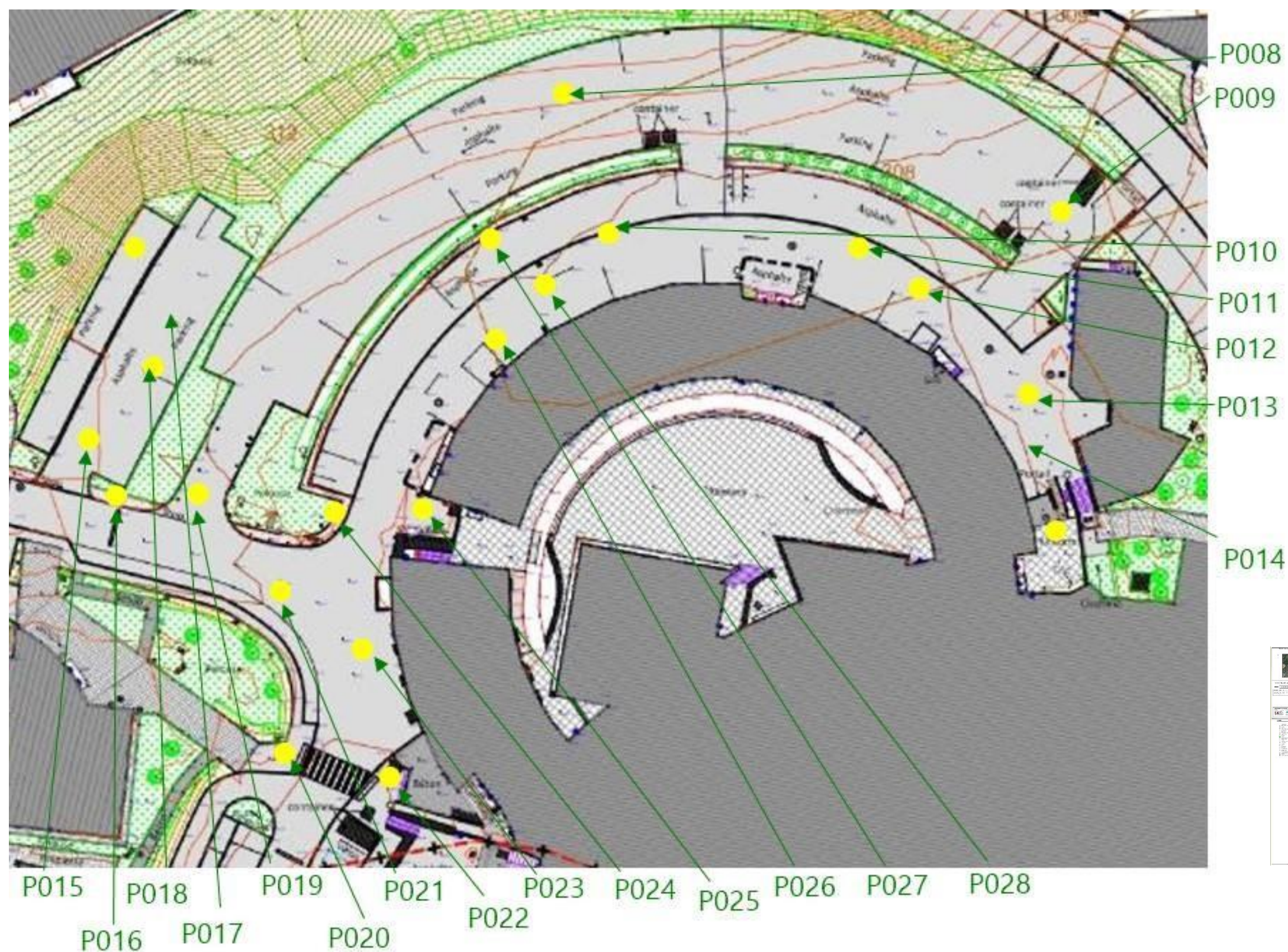


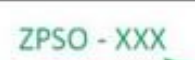
Planche (croquis) de repérage technique : ZOOM 1 – ZONE CRYOGENIE

DIAGOBAB, auteur : M SACCOMANDI Guénaël
Dossier n° 23GSA491 du 15/06/2023
Adresse du bien : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



	Localisation d'un prélèvement - Négatif
	Localisation d'une ZPSO - Négative
	Localisation d'un prélèvement - Positif
	Localisation d'une ZPSO - Positive





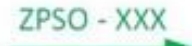
 P XXX	Localisation d'un prélèvement - Négatif
 ZPSO - XXX	Localisation d'une ZPSO - Négative
 P XXX	Localisation d'un prélèvement - Positif
 ZPSO - XXX	Localisation d'une ZPSO - Positive



Planche (croquis) de repérage technique : ZOOM 3 – ZONE ENTREE DU SITE / ESA

DIAGOBDAH, auteur : M SACCOMANDI Guénaël

Dossier n° 23GSA491 du 15/06/2023

Adresse du bien : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy



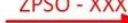
 P XXX	Localisation d'un prélèvement - Négatif
 ZPSO - XXX	Localisation d'une ZPSO - Négative
 P XXX	Localisation d'un prélèvement - Positif
 ZPSO - XXX	Localisation d'une ZPSO - Positive



Planche (croquis) de repérage technique : ZOOM 4 – ZONE HENRI POINCARE

DIAGOBAB, auteur : M SACCOMANDI Guénaël

Dossier n° 23GSA491 du 15/06/2023

Adresse du bien : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy



7.2 Annexe : REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Rouge = Positif ; Vert = Négatif

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P001	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P002	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P003	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P004	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P005	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P006	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P007	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P008	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P009	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P010	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P011	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P012	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P013	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P014	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P015	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P016	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P017	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P018	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P019	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P020	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

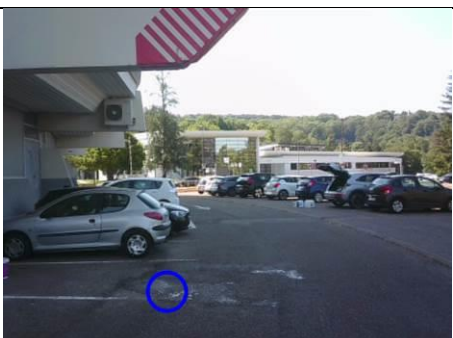
Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P021	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P022	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P023	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P024	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P025	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P026	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P027	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P028	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P029	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P030	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P031	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P032	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P033	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P034	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P035	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P036	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P037	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P038	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P039	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P040	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P041	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P042	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P043	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P044	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P045	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P046	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P047	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P048	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P049	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P050	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P051	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P052	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P053	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P054	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P055	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P056	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P057	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P058	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P059	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	
P060	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

N° DE PRELEVEMENT	LOCALISATION	COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	DESCRIPTION	PHOTOS
P061	Extérieur	10 - Aménagements, voiries et réseaux divers - Voiries	Enrobé bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)	



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

7.3 Annexe : RAPPORT D'ESSAIS

Copie des rapports d'essais :



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX, PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS

Cliant : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-001								
Référence échantillon client © : P001 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 28 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

1/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-002								
Référence échantillon client © : P002 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

2/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client : 23GSA491

Adresse du site : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-003								
Référence échantillon client © : P003 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

3/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-004								
Référence échantillon client © : P004 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de l'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

4/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client : 23GSA491

Adresse du site : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-005								
Référence échantillon client © : P005 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

5/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-006								
Référence échantillon client © : P006 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	mslby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

6/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-007								
Référence échantillon client © : P007 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

7/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-008								
Référence échantillon client © : P008 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

8/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-009								
Référence échantillon client © : P009 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de l'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

9/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-010								
Référence échantillon client © : P010 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

10/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-011								
Référence échantillon client © : P011 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

11/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-012								
Référence échantillon client © : P012 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	yqin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

12/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-013								
Référence échantillon client © : P013 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

13/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-014								
Référence échantillon client © : P014 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

14/81



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-015								
Référence échantillon client © : P015 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

15/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-016								
Référence échantillon client © : P016 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/rose/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

16/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-017								
Référence échantillon client © : P017 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

17/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-018								
Référence échantillon client © : P018 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	hloizeau	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

18/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-019								
Référence échantillon client © : P019 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

19/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-020								
Référence échantillon client © : P020 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

20/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-021								
Référence échantillon client © : P021 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

21/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-022								
Référence échantillon client © : P022 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

22/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-023								
Référence échantillon client © : P023 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

23/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-024								
Référence échantillon client © : P024 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/rose/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

24/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-025								
Référence échantillon client © : P025 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

25/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-026								
Référence échantillon client © : P026 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	mslby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

28/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-027								
Référence échantillon client © : P027 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

27/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-028								
Référence échantillon client © : P028 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

28/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-029								
Référence échantillon client © : P029 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

29/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-030								
Référence échantillon client © : P030 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	mouknin	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

30/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-031								
Référence échantillon client © : P031 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

31/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-032								
Référence échantillon client © : P032 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

32/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client @ : 23GSA491

Adresse du site @ : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-033								
Référence échantillon client © : P033 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

@ Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

33/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-034								
Référence échantillon client © : P034 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

34/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client @ : 23GSA491

Adresse du site @ : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-035								
Référence échantillon client © : P035 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

35/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client : 23GSA491

Adresse du site : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-036								
Référence échantillon client © : P036 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	emmohamed ali	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

38/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-037								
Référence échantillon client © : P037 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

37/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-038								
Référence échantillon client © : P038 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

38/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-039								
Référence échantillon client © : P039 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

39/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-040								
Référence échantillon client © : P040 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

40/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-041								
Référence échantillon client © : P041 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

41/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-042								
Référence échantillon client © : P042 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

42/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-043								
Référence échantillon client © : P043 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

43/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-044								
Référence échantillon client © : P044 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

44/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-045								
Référence échantillon client © : P045 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

45/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-046								
Référence échantillon client © : P046 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

48/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-047								
Référence échantillon client © : P047 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

47/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-048								
Référence échantillon client © : P048 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blanc	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

48/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client : 23GSA491

Adresse du site : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-049								
Référence échantillon client © : P049 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

49/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-050								
Référence échantillon client © : P050 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats Anguleux Gris/marron/beige/Blan	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

50/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-051								
Référence échantillon client © : P051 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

51/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-052								
Référence échantillon client © : P052 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'équipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

52/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-053								
Référence échantillon client © : P053 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

53/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-054								
Référence échantillon client © : P054 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	sharkati	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

54/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-055								
Référence échantillon client © : P055 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

55/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-056								
Référence échantillon client © : P056 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

56/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-057								
Référence échantillon client © : P057 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

57/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-058								
Référence échantillon client © : P058 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

58/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-059								
Référence échantillon client © : P059 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Cheffe d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

59/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-060								
Référence échantillon client © : P060 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef d'Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

60/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



Accréditation
N° 1-5952
Site de Longjumeau
Portée disponible
sur www.cofrac.fr



**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE NATURELLEMENT PRÉSENT DANS LES MATÉRIAUX,
PRODUITS MANUFACTURÉS ET MATÉRIAUX BRUTS**

Client : DIAGOBAH
Travaux Lorraine

DOSSIER

Référence FlashLab : 23FP007331

Référence client © : 23GSA491

Adresse du site © : Campus SCIENCES Boulevard des Aiguillettes 54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Date de réception : 05/07/2023

Edition du rapport : 18/07/2023 à 12:12

Examen initial		Description couche / Composant	Préparation		Analyse			Résultat
Description Initiale avant traitement	Superposition ou stratification de couche		Nb	Traitement	Nb	Méthode	Analyste	
Référence échantillon FlashLab : 23FP007331-061								
Référence échantillon client © : P061 - Enrobe bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume)								
Localisation © : Extérieur								
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#1	# Chloroforme	#2	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Agrégats	#3	# Acide chlorhydrique	#6	#META	ymendil	# Aucune fibre d'amiante n'a été détectée **
# Fragments d'enrobés	# Absence	# Liant bitumineux	#2	# Thermique	#2	#MOLP	msiby	N/A

Méthodes de préparation et d'analyse pour la recherche de fibres d'amiante dans les matériaux et produits :

Préparation MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) selon la méthode interne R-RAN-MOP-1-4, R-RAN-MOP-1-6 et analyse MOLP selon le guide HSG 248 - Appendice 2.

Préparation META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) selon les méthodes internes R-RPP-MOP-1-4, R-RPP-MOP-1-7 et R-RPP-MOP-1-5, et analyse META selon la norme NF X43-050.

** META: L'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Observation(s) :

HARKATI Sabah
Chef de Equipe

N/A = Non Applicable ou Non Concluant dans le cas d'un résultat.

La limite de détection des fibres d'amiante de 0,1% en masse avec un niveau de confiance d'au moins 95 % est garantie par couche ou mélange de couches indissociables.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Le laboratoire ne saurait être responsable de l'échantillonnage et du prélèvement des échantillons, qui incombent entièrement au demandeur.

Seules les prestations identifiées par le symbole # dans ce document sont effectuées sous le couvert de l'accréditation, selon l'arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 26 décembre 2019.

* Pour être optiquement observable au MOLP, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm).

© Information fournie par le client.

R-PRR-FOR-1-1

61/61



OBJET DE LA MISSION :
REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy



7.4 Annexe

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou, à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérogènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a également établi récemment un lien entre exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec une exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Dans le cas d'empoussièrement important, habituellement d'origine professionnelle, l'amiante peut provoquer une sclérose (asbestose) qui réduira la capacité respiratoire et peut dans les cas les plus graves produire une insuffisance respiratoire parfois mortelle. Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérogènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérogène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristique, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les opérateurs de repérage dits « diagnostiqueurs » pour la gestion des matériaux ou produits repérés.

De façon générale, il est important de veiller au maintien en bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

3. INTERVENTION DE PROFESSIONNELS SOUMIS AUX DISPOSITIONS DU CODE DU TRAVAIL

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits contenant de l'amiante et de faire appel à des professionnels compétents dans de telles situations.

Les entreprises réalisant des opérations sur matériaux et produits contenant de l'amiante sont soumises aux dispositions des articles R. 4412-94 à R. 4412-148 du code du travail. Les entreprises qui réalisent des travaux de retrait ou de confinement de matériaux et produits contenant de l'amiante doivent en particulier être certifiées dans les conditions prévues à l'article R. 4412-129. Cette certification est obligatoire à partir du 1er juillet 2013 pour les entreprises effectuant des travaux de retrait sur l'enveloppe extérieure des immeubles bâtis et à partir du 1er juillet 2014 pour les entreprises de génie civil.

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés sont disponibles sur le site Travailler-mieux (<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>) et sur le site de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (<http://www.inrs.fr>).

4. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières notamment lors d'interventions ponctuelles non répétées, par exemple :

- perçage d'un mur pour accrocher un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante.

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante en prenant les mesures nécessaires pour éviter tout risque électrique et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.



5. GESTION DES DÉCHETS CONTENANT DE L'AMIANTE

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a. Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante sont conditionnés et traités de manière à ne pas provoquer d'émission de poussières. Ils sont ramassés au fur et à mesure de leur production et conditionnés dans des emballages appropriés et fermés, avec apposition de l'étiquetage prévu par le décret no 88-466 du 28 avril 1988 relatif aux produits contenant de l'amiante et par le code de l'environnement notamment ses articles R. 551-1 à R. 551-13 relatifs aux dispositions générales relatives à tous les ouvrages d'infrastructures en matière de stationnement, chargement ou déchargement de matières dangereuses.

Les professionnels soumis aux dispositions du code du travail doivent procéder à l'évacuation des déchets, hors du chantier, aussitôt que possible, dès que le volume le justifie après décontamination de leurs emballages.

b. Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c. Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées.

Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amianté doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante lié et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :

- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e. Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA no 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets.

Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



OBJET DE LA MISSION : REPERAGE AMIANTE AVANT TRAVAUX

Référence : 23GSA491
Rapport du : 15/06/2023
Campus SCIENCES
Boulevard des Aiguillettes
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

7.5 Annexe : AUTRES DOCUMENTS



Dominique ROSANO
Agent Général AXA
59, avenue Clemenceau
57100 THIONVILLE
Tel : 03 82 53 58 11
Fax : 03 82 53 58 02
N° ORIAS : 14 005 882



ATTESTATION D'ASSURANCE CONTRAT N° 10825380704

Je, soussigné Dominique ROSANO, Agent Général AXA FRANCE, dont le siège est 313 Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE Cedex,

Atteste par la présente que la SAS DIAGOBABAH est titulaire auprès d'une police « Responsabilité Civile » n°10825380704 garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'elle pourrait encourir dans l'exercice de ses activités :

Diagnostic de Performance énergétique (DPE)
Audit Énergétique (AE)
Diagnostic Technique Amiante (DTA) (avant-vente, avant-location, avant-travaux et démolition)
Contrôle visuel après travaux de désamiantage
Diagnostic Plomb (CREP, DRIPP, avant travaux et démolition, plomb dans l'eau)
Etat d'installation intérieure Electricité
Etat d'installation intérieure Gaz
Etat des Risques et pollution (ERP)
Loi Carrez et décompte de surface
Métrage de la surface habitable (Loi Boutin)
Diagnostic technique Global
Diagnostic gestion des déchets issues de la démolition

Ce contrat, renouvelable par tacite reconduction, est à jour de cotisations pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Thionville, le 05/04/2023
D. ROSANO
Votre agent général

Dominique ROSANO
AGENT GÉNÉRAL
Assurances Responsabilité Civile
59, avenue Clemenceau
57100 THIONVILLE
Tél. 03 82 53 58 11 - Fax 03 82 53 58 02
N° ORIAS 14 005 882



1 rue René Laennec - 67300 SCHILTIGHEIM
03 67 97 45 50 - contact@diagobabah.com - www.diagobabah.fr

Attestation sur l'honneur

Rappel :

Selon l'obligation de l'article R271-3 du code de la construction et de l'habitation inséré par Décret 2006-114 du 5 septembre 2006 art. 3 du Journal officiel du 7 septembre 2006 en vigueur le 1^{er} novembre 2007 : « Lorsque le propriétaire charge une personne d'établir un dossier de diagnostic technique, celle-ci lui remet un document par lequel elle atteste sur l'honneur qu'elle est en situation régulière au regard des articles L271-6 et qu'elle dispose des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics contenant le dossier ».

Je soussigné M BASTIAN SACCOMANDI, président de la SAS DIAGOBABAH (Siret : 884 296 856 00013) né à NANCY le 19/12/1990 déclare que l'ensemble de mes salariés présentent les garanties de compétence et que ma société dispose d'une organisation et de moyens appropriés pour établir les documents prévus par l'article L271-4, à savoir :

AMIANTE – PLOMB – DPE – GAZ – ELECTRICITÉ – MESURAGES

Je déclare que la SAS DIAGOBABAH en la personne de Bastian SACCOMANDI est souscriptrice d'une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de ma responsabilité en raison de mes interventions. Selon l'article R271-2 : les personnes mentionnées à l'article L271-6 souscrivent une assurance dont le montant de la garantie ne peut être inférieur à 300 000 € par sinistre et 500 000 € par année d'assurance. Notre contrat n° 2007572 renouvelable par tacite reconduction et souscrit auprès de la compagnie MAVIT répond à ces obligations.

Je déclare n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir l'un des documents mentionnés ci-dessus.

Je déclare également tenir un registre des réclamations et des plaintes qui est à la disposition des organismes certificateurs sur simple demande.

J'ai conscience que toute fausse attestation expose aux sanctions prévues par les articles 441-1 et 441-7 du code pénal et que l'établissement d'un diagnostic sans respecter les conditions de compétences, d'organisation et d'assurance définies par les articles R. 271-1 et R. 271-2 et les conditions d'impartialité et d'indépendance exigées à l'article L.271-6 est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe, en application de l'article R.271-4 du code de la construction et de l'habitation. La récidive est punie conformément aux dispositions de l'article 132-11 du code pénal.

Fait à SCHILTIGHEIM le 04/01/2021

Bastian SACCOMANDI

DIAGOBABAH
03 67 97 45 50 | contact@diagobabah.com
1 rue René Laennec 67300 SCHILTIGHEIM
Siret : 884 296 856 00013